

Image not found or type unknown



Contrat societe de nettoyage

Par **Arocaria**, le **11/06/2009** à **08:47**

Bonjour,

suite à un appel a candidature, nous avons change de prestataire de nettoyage.

Notre soucis est que l'année precedante un contrat avait ete signe mais non debuter car nous n'avions pas pu resilier l'ancien contrat.

Notre soucis est quel'ors de l'appel a candidature lasociete pour la quel on avais signe un contrat l'année d'avant nous en a propose un autre, j'en avais donc deduite qu'elle qualifie l'ancien de nul.J'ai donc signe avec une autre société.

Mais celle ci maintenant me relance pour la mise en place du contrat
Que puis je faire ?